



COMMUNIQUE DE L'USP du 23 novembre 2020

### **Non à la politique de la peur**

Le projet de loi actuel « Sécurité globale », en débat au Parlement, marque une accélération crescendo d'une politique sécuritaire liberticide qui s'applique aujourd'hui à un contrôle généralisé des populations et porte atteinte gravement aux libertés publiques. Ce projet tend à justifier et protéger la réalité d'une stratégie policière d'« ensauvagement » répressif qui concerne toute action de contestation de pensée à l'université et dans la fonction publique, la liberté d'informer sur les violences d'une certaine police, promeut l'interdiction du droit de manifester et crée un « délit d'intention » sur les réseaux sociaux concernant le terrorisme. Loin de défendre l'action légitime d'une police républicaine au service de la population, ce projet traite de répression politique.

La psychiatrie est directement concernée dans ses pratiques par ce projet de loi. Déjà, le ministère de l'Intérieur a tenté d'imposer aux soignants de croiser leurs données avec celui des fichés S, aux urgences de l'hospitalisation publique et en psychiatrie. Ainsi, la loi d'urgence sanitaire a associé dans nombre d'hôpitaux l'isolement pour Covid-19 avec la contrainte pour trouble du comportement, et aussi sanctionné des soignants lanceurs d'alerte pour manque de moyens de protection sanitaire. Cette gouvernance sécuritaire est aggravée dans les pratiques de soin par des gouvernances public-privé qui désorganise par des restructurations comptables permanentes ses moyens soignants, ce qui remet en cause ses fondamentaux d'accueil et de continuité des soins. Son arme évaluatrice est un courant des neurosciences qui réduit de façon spéculative l'humain à ses neurones et une science du cerveau de laboratoire représenté par la fondation Fondamental, devenue chroniqueuse sur Radio France. C'est une véritable machine à formater le sujet en handicapé psychique, rééduqué pour s'adapter à une économie de libre échange, qui est à l'œuvre. Les interdictions-professionnelles se multiplient, allant des sciences humaines à la psychanalyse. La mise au pas de la pédopsychiatrie par l'imposition du tri dans l'admission des enfants dans les CMPP, de la pathologisation de tout comportement dit déviant de l'enfant dans son développement, s'ouvre à une sélection précoce destructrice pour leur éducation en sujets autonomes et leur avenir. Cette gouvernance mortifère du tri et de contrainte participe de la soumission de tout service public à sa transformation en marchandise, qui disqualifie toute pensée critique continue à s'appliquer et s'accélèrent pendant l'épidémie de la Covid-19.

L'USP soutient et participe en conséquence à la lutte de tous les champs d'application de cette nouvelle loi « Sécurité globale », comme défense de l'humanité du sujet dans le soin et dans toute activité sociale et culturelle comme fondement de la démocratie. Nous refusons ces politiques de la peur et appelons, à nouveau, au rejet de ces lois liberticides vers une autre gouvernance démocratique qui s'élabore en psychiatrie et dans l'hospitalisation publique avec les équipes soignantes et les représentants de ses usagers et de leurs familles.

Delphine Glachant, présidente  
Jean-Pierre Martin, membre du conseil national